EXPLOITATION FORESTIÈRE | Une opération de sciage a été organisée en partenariat avec la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes au profit de l'Association syndicale libre de Siguret.

La forêt en circuit très très court

L'Association syndicale libre (ASL) de Siguret regroupe des propriétaires de Baratier et St Sauveur qui avaient, au XIXe siècle, acheté au clergé et à M. Bonaventure ces propriétés pour les utiliser en alpage. Cet espace a, par la suite, été classé « Forêt de Protection » à la suite de la mise en place de la loi Restauration des terrains en montagne (RTM).

Depuis 1991 et après la création d'une desserte pour les camions grumiers, des coupes de bois sont régulièrement mises en vente auprès des acteurs locaux de la filière bois. Cette gestion nécessaire au développement durable de la forêt et au maintien du pâturage, en sous étage, est difficilement appréhendée par tous les propriétaires de l'ASL.

J.-M.R.

Le chantier de sciage a débuté le 20 septembre. Les propriétaires pouvaient ensuite venir récupérer leur lot.

Un chantier bien préparé

De façon à faire profiter directement du bois de leur forêt aux propriétaires, le conseil syndical a décidé, avec l'appui de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, de réaliser une opération de sciage en forêt au profit des propriétaires de l'ASL. Il s'agit de mettre à disposition un lot de bois de mélèze ou de pin Cembro scié aux dimensions voulues par chaque propriétaire qui viendra le récupérer au cœur de la forêt. Les propriétaires ont ainsi la chance d'obtenir du bois scié à faible coût mais cette opération poursuit un autre objectif : leur faire prendre conscience que leur patrimoine géré durablement depuis 30 ans produit du bois de qualité et qu'ils peuvent ainsi en profiter directement.

Cette opération a été préparée depuis le printemps et a nécessité l'implication sans faille du directeur de l'ASL, Henri Bellot, qui a été assisté par la chambre d'agriculture.

Concrètement, les arbres à scier ont été désignés en fonction du volume nécessaire par catégorie d'essences : mélèze et pin cembro. Ils ont été exploités après le 15 août de façon à éviter tout risque de bleuissement du bois de pin cembro. C'est la Sarl D'Incan de Guillestre qui a réalisé les travaux d'abattage, de façonnage et de stockage des grumes sur la place de sciage. Elle est située au cœur de la forêt à 2 000 m d'altitude, sur un replat, ce qui implique que l'opération de sciage doit être réalisée avant l'arrivée des premières neiges.

Le chantier de sciage a donc débuté le 20 septembre avec l'entrepreneur retenu par l'ASL : Sylvain Imbert de Puy Sanières.

L'approvisionnement de la scie : découpes, le cubage et l'organisation du chantier ont été réalisé avec l'appui de la chambre d'agriculture.

Cinq jours de travail

Toute la semaine les propriétaires sont venus les uns après les autres récupérer leur lot de bois scié avec remorques et tracteurs ou véhicules tout-terrain. C'est ainsi que 62 m² de mélèze et pin cembro ont été débité puis acheminés vers la vallée pour y être stockés avant leur mise en œuvre. Cinq jours ont été nécessaires pour venir à bout de ce chantier ce qui représente un rendement excellent pour une scie mobile dans ces conditions : plus de 12 m³/jour. Les connexes de sciage (doses) ont également étaient récupérés et serviront de bois de chauffage pour les propriétaires.

Des projets de réalisation d'appentis, de terrasses, de bardages de bâtiments seront réalisés avec les débits de mélèzes. Le pin cembro, une fois séché, sera destiné le plus souvent à la réalisation de mobilier ou autre menuiserie. Ils seront mis en œuvre soit directement par les propriétaires ou le plus souvent par les artisans locaux.

« *Posséder un meuble, une construction ou une partie de sa maison réalisée avec du bois issus de sa forêt qui est située sur les pentes de la vallée où l'on habite est une fierté* », s'exclamaient les propriétaires. ■

Jean-Michel Rayne, CA 05

Pour tout renseignement : Jean-Michel Rayne, chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, Tél. : 06 71 07 71 37.